



AIDE AUX VIEUX ANIMAUX

Ferme du Quesnoy
76220 CUY-SAINT-FIACRE

T 02 35 90 11 44
P 06 77 48 27 92
E info@avarefuge.com
S www.avarefuge.com

Association loi 1901
N° 0761006863

**Making animal welfare improvements:
Economic and other incentives and constraints**



Universities Federation for Animal Welfare

**Portsmouth, Royaume-Uni
28 et 29 juin 2011**



Le congrès s'est tenu à Portsmouth (Royaume-Uni) et a rassemblé plus de 200 participants, de 24 pays différents. Economistes, vétérinaires, scientifiques se sont partagés les interventions, communications orales et affichées.

Depuis quelques années, une nouvelle approche et une compréhension moderne du bien-être animal ont été revus chez les animaux captifs (élevage, compagnie, laboratoire, zoo,...) et les animaux sauvages en milieu naturel. Mais dans la plupart des cas, le bien-être n'est pas aussi bien perçu par la société qu'il ne le devrait et le besoin d'améliorations est considérable. Alors que de nombreux problèmes sont détectés chez diverses espèces, les avancées pour les maîtriser ne sont pas aussi rapides ou sûres qu'on le souhaiterait.

L'objectif de ce congrès est d'examiner les aspects économiques du bien-être animal et les attitudes de la société envers cela. La somme qu'une personne, ou la société toute entière, est prête à payer pour améliorer le bien-être animal paraît beaucoup varier suivant l'espèce et les conditions de l'animal. Quelle est l'étendue d'un changement ? Le développement de moteurs économiques a déjà prouvé avec succès des améliorations du bien-être animal dans certains cas. Quel potentiel existe-t-il pour développer plus largement cette approche ?

Des résultats généraux ont été exposés, concernant des espèces variées dans différents secteurs d'activité (animaux de production, de compagnie, pour la recherche, etc.). De nombreux thèmes ont été abordés comme l'évaluation économique, l'évaluation des risques, l'amélioration du bien-être, les maladies héréditaires.

Que peuvent faire les économistes pour le bien-être animal ?

Les analyses économiques peuvent être utilisées pour identifier les moyens les plus rentables d'obtenir différents niveaux ou différents aspects du bien-être animal en élevage en le combinant à des budgets limités. De plus, ces analyses fournissent des méthodes pour évaluer la valeur des améliorations du bien-être et servent à établir si des investissements dans ce domaine se justifient en mettant en avant les avantages économiques.

Les analyses économiques sont souvent réalisées sur la base du bien-être animal comme sous-ensemble du bien-être humain. Mais il est possible d'élargir l'ampleur en tenant compte des besoins de l'animal, ainsi que d'évaluer les priorités du point de vue de l'animal. Une collaboration entre éthologistes, vétérinaires, économistes, permettrait de déterminer les meilleures méthodes pour définir, classer et comparer les différents aspects et niveaux du bien-être animal.

De nouveaux systèmes d'hébergements intérieurs des animaux d'élevage sont à l'essai afin d'améliorer leur bien-être. Une évaluation économique de ces nouveaux systèmes est indispensable afin d'en mesurer les coûts et bénéfices de la production. Jonathan Guy, *School of Agriculture, University of Newcastle* (Royaume-Uni), a présenté les résultats d'une évaluation économique de loges de mise bas conçues pour améliorer le bien-être des truies d'élevage.

Un système de production peut être accepté par l'industrie s'il peut concilier, les besoins physiques et comportementaux des truies avec le taux de survie des porcelets, des frais d'entretien peu élevés et une facilité d'utilisation par le personnel. Le projet testé, nommé **PigSAFE**, a pour buts d'optimiser le bien-être des animaux et les performances économiques. Une comparaison de ce nouvel enclos a été faite à d'autres systèmes d'hébergements des truies, sur plusieurs points : coûts de construction, frais d'entretien et besoins humains, niveaux de performances atteints.

L'hébergement des truies dans l'industrie au Royaume-Uni comprend 41% des animaux en extérieur et 59% en intérieur (avec 95% en loge individuelle). Le bilan du coût de production, calculé par truie/an montre que l'élevage en extérieur est moins coûteux comparé au PigSAFE et aux loges. Par contre, il n'y a pas de différence de performance des porcs (nombre de petits, mortalité, ...) entre les systèmes d'hébergements. Ce système montre des effets positifs mais des recherches sont toujours en cours pour améliorer au mieux les coûts et la performance, tout en respectant les objectifs du départ.

Un exemple d'avantages pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage, sans mettre en jeu l'économie, a été présenté par une ONG basée au Royaume-Uni, **The Brooke** et agissant en Inde. Créée en 1934, cette association apporte un support financier aux éleveurs de chevaux, ânes et mulets, pour les aider à améliorer le bien-être de leurs animaux. Ils ont mis en place un programme destiné aux éleveurs afin qu'ils développent leurs propres protocoles d'évaluation du bien-être.

Les participants se réunissent régulièrement pour faire un état des lieux de leurs observations (nombreux paramètres mesurés). Les échanges entre les éleveurs permettent de mettre en œuvre des plans pour améliorer la santé des animaux, l'élevage et les pratiques de travail.

Une nouvelle gestion pour améliorer le bien-être animal voit le jour : une compétition positive entre les éleveurs. Les bénéfices de la compétition de l'évaluation du bien-être conduite par les éleveurs sont une augmentation de leur intérêt dans le processus, une forte motivation et une volonté de changements. Aussi un processus de compétition individuelle se met en place pour contrôler et améliorer le bien-être. Il serait intéressant de pouvoir compiler les résultats des nombreux protocoles d'évaluation pour les analyser, faire des comptes rendus, ou des certifications.

EconWelfare est un projet de recherche européen qui étudie les aspects socioéconomiques de l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage et qui fournit des suggestions aux responsables politiques nationaux et européens. Une partie du projet est destinée à déterminer les outils politiques pour sa mise en œuvre et identifier les indicateurs pour décrire l'efficacité relative de ces outils. Ces outils politiques sont ceux utilisés par les départements du gouvernement, les entreprises privées, le corps académique, les ONG qui formulent les critères du bien-être animal. Les indicateurs correspondent aux mesures utilisées pour surveiller les progrès au niveau de l'animal, de la chaîne alimentaire et de la société.

Une évaluation des problèmes stratégiques du bien-être animal a montré qu'il ne pouvait pas y avoir une seule solution pour promouvoir le bien-être animal au niveau européen. Les pays ont des normes et des cultures différentes, ils n'ont pas la même vision concernant ce sujet. Mais une évolution des mentalités et des changements sont visibles. Certains pays sont très actifs, comme la Suède qui a développé beaucoup de programmes pour l'amélioration du bien-être animal.

Les premiers résultats montrent que les outils politiques les plus efficaces seraient la réglementation gouvernementale, les initiatives éducatives et le « labelling ». Leur efficacité dépend des conditions spécifiques à chaque pays. Les indicateurs majoritairement choisis par les experts européens sont ceux basés sur l'animal, sa santé et ses conditions d'hébergements, ainsi que l'adoption de labels. Les pays et les décideurs doivent identifier leur état actuel dans l'amélioration du bien-être animal et avancer en conséquence.

Ian Duncan, un des fondateurs de la science du bien-être animal, a présenté le programme suivant :

En 2008, le **Global Animal Partnership** a été fondé au Canada, dont les dirigeants sont des scientifiques, des agriculteurs, des ONG, des détaillants. Ils ont créé un programme « 5-Step Animal Welfare Standards », qui encourage les améliorations continues du bien-être animal en élevage, en avançant par étapes, afin d'atteindre des critères standards. De meilleures pratiques d'élevage, pour le bénéfice des agriculteurs, des animaux et des consommateurs, sont fortement encouragées.

Ce programme mis en place depuis 2,5 ans chez un des plus grands distributeurs d'alimentation biologique, avec des critères précis pour la viande de poulet, de porc et de bœuf, connaît un fort succès. Le partenariat a donc pu contacter d'autres distributeurs d'alimentation.

Le programme concernant principalement les conditions d'hébergements des animaux comprend 5 étapes :

- étape 1 : pas de cages ou de caisses bondées
- étape 2 : milieu de vie (intérieur) enrichi
- étape 3 : augmenter l'accès à l'extérieur
- étape 4 : accès à un pâturage ou lieux de fourragement

- étape 5 : centré autour de l'animal : élevage à l'extérieur, pas d'altération de l'animal
- étape 5+ : centré autour de l'animal : vie entière de l'animal dans le même lieu (pas de transports)

Les buts sont :

- d'encourager l'innovation et la viabilité
- de reconnaître et récompenser les producteurs
- de donner une meilleure crédibilité aux distributeurs
- de mieux informer le consommateur
- de permettre un meilleur approvisionnement

Les producteurs atteignent les étapes selon leur propre chemin, mais la première est facilement accessible. Par contre, tous les élevages ne peuvent pas atteindre l'étape 5+ à cause de certaines contraintes propres à leur aménagement. A l'heure actuelle, plus de 100 millions d'animaux d'élevage hébergés dans des fermes ou des ranches sont concernés par ce programme.

Richard Bennett, professeur d'économie de l'agriculture, *University of Reading* (Royaume-Uni) a présenté les résultats d'une enquête effectuée auprès des citoyens anglais pour estimer la valeur financière qu'ils offriraient à l'amélioration du bien-être animal en élevage. Une échelle de 0 à 100 est présentée aux participants, elle représente l'état de bien-être de l'animal selon 12 critères (absence de blessure, confort thermal, facilité de se mouvoir, ...), elle est corrélée à l'indice de « Welfare Quality® », composé d'environ 30 mesures (état physique et physiologique de l'animal, comportement). Une valeur financière est attribuée à chaque amélioration du bien-être animal et les participants choisissent ce qui correspond à leurs attentes.

Les résultats montrent une volonté de plus dépenser pour améliorer le bien-être des bœufs, comparés aux porcs et aux poulets. Cela est lié à leurs croyances que les améliorations du bien-être vont de pair avec les qualités de productions (goût, valeur nutritionnelle et salubrité de la nourriture, bénéfiques envers l'environnement).

Une question importante reste en suspens : de tels résultats sont-ils assez robustes et fiables pour être utilisés à informer les décisionnaires du bien-être animal au sein d'un cadre d'évaluation coûts-bénéfices?

[Welfare Quality® Project : Projet européen pour l'amélioration du bien-être animal dans la chaîne alimentaire].

Les résultats d'une étude comparant des traitements pour soigner des moutons boiteux avec abcès aux pieds et les avantages économiques ont été présentés par Laura Green, *University of Warwick* (Royaume-Uni). Deux groupes de moutons d'élevage ont été soignés contre les boiteries par deux méthodes de traitements différentes. Un animal boiteux sera moins productif. Il s'avère que les moutons traités en préventif avec des injections antibactériennes + diffusion d'un spray sur les sabots, sont mieux soignés que ceux qui reçoivent un traitement conventionnel en curatif (taille des sabots et spray). De plus, la fréquence d'apparition des boiteries diminue, les animaux sont en meilleure forme et le taux de natalité des agneaux augmente. Un bénéfice économique net de £6 par brebis est non négligeable. Une autre étude a montré que les fermiers savaient bien reconnaître les boiteries de leurs animaux. Par contre, quand ils sont interrogés, ils reconnaissent que le traitement antibiotique est le plus efficace, mais continuent d'utiliser leur méthode conventionnelle, sans doute par habitude.

Lisa Collins, *Queen's University, Belfast* (Royaume-Uni) a présenté une nouvelle méthode :

L'évaluation du risque est de plus en plus utilisée dans le domaine du bien-être animal, comme un moyen permettant de comparer de nombreux problèmes de bien-être au sein et entre les espèces, ainsi que d'identifier ceux qui doivent être priorités par les responsables politiques. Le risque est défini comme une situation impliquant une exposition au danger. Les problèmes qui devraient être prioritaires sont ceux qui affectent un grand nombre de la population animale, ou ceux qui ont de graves conséquences pour les animaux affectés.

Cette méthode a été appliquée chez plusieurs espèces d'élevages, comme chez des animaux de compagnies (comparaison des défauts héréditaires chez les chiens de race pure).

Des exemples de risques dans le bien-être animal sont :

- les conditions d'hébergements : mauvais enrichissement, ventilation, hébergement stérile, ...
- tares héréditaires chez les chiens : type brachycéphale (problèmes respiratoires), chiens de grande taille (problème de dysplasie), queue enroulée (hémi vertèbre), ...

Il y a un réel besoin de développer des outils pour mieux évaluer l'impact des problèmes de bien-être chez les différentes espèces, entre les espèces et les individus. Ainsi que comparer les différentes risques existants.

L'évaluation des risques est basée sur 3 facteurs fondamentaux : Intensité des conséquences des risques ; Durée affectée par les conséquences ; Fréquence dans une population.

Ces facteurs sont basés sur l'individu puis sur la population. On attribue un score à ces risques.

Plusieurs questions sont en cours de discussion, comment être certain des résultats à prioriser ? Comment interpréter les résultats de telles évaluations ?

Un autre sujet mettant en jeu le bien-être animal concerne les maladies héréditaires chez le chien domestique. Ces maladies peuvent apparaître suite à des mutations génétiques établies chez certaines races, mais dans d'autres cas, ce sont des conséquences directes de caractéristiques volontairement sélectionnés chez les races de chiens. Des impacts négatifs - inconfort, souffrance - altèrent la qualité de vie des animaux et leur bien-être.

Le **Royal Veterinary College** (Royaume-Uni), a présenté une pathologie héréditaire chez les races de type brachycéphale, dont la sélection de ce phénotype entraîne un raccourcissement du museau de plus en plus important. Les signes cliniques du Syndrome obstructif des voies respiratoires, incluent des bruits respiratoires intenses, une difficulté à respirer, une intolérance à l'exercice ou à la chaleur. Les troubles respiratoires sont souvent associés à des troubles digestifs. Ce syndrome, présent de manière chronique chez certaines races, implique une perception fautive de « normalité » chez les chiens brachycéphales.

De précédentes études indiquent qu'une partie des propriétaires de ce type de chiens ne sont pas alarmés par les bruits respiratoires, les ronflements ou l'essoufflement de leur chien. Une étude récente a cherché à mettre en évidence la reconnaissance des signes cliniques de ce syndrome de la part des propriétaires de chiens, problème demandant l'attention vétérinaire. Le résultat majeur de l'enquête est que 41,2% des propriétaires concluent que leur animal n'a pas de problème respiratoire, malgré la description de nombreux signes cliniques dans le questionnaire auxquels ils ont répondu. Ils considèrent que ces symptômes sont « normaux » ou « typiques de la race ».

Sans reconnaissance ni appréciation sérieuse des implications du bien-être de ce syndrome, les chiens affectés mais non diagnostiqués, donc non traités, seront affectés indéfiniment. Ces chiens peuvent continuer à être sélectionnés pour l'élevage et les tentatives d'éradication des maladies héréditaires chez les chiens de races pures deviendront difficiles.

Il est conseillé que les vétérinaires aient un rôle d'éducation auprès des propriétaires de chiens, d'essayer de contrer la mode des races de chiens, de limiter la sélection de caractéristiques morphologiques, de faire évoluer les standards des clubs de races canines (qui ont commencé à changer pour éviter les exagérations).

Iaira Boissevain, de l'école de médecine vétérinaire, *University of Utrecht* (Hollande) explique le statut actuel du chien d'un point de vue législatif. Depuis des décennies, les chiens de races sont sujets à une forte augmentation de maladies héréditaires, ces animaux sont en souffrance. Une meilleure législation pour prévenir de cela est fortement recommandée.

Selon le Code Civil, le chien est considéré comme un objet de production entre l'éleveur et l'acheteur. Si le chien ne correspond pas au standard de la « production » (maladie ou autre), le propriétaire peut déposer une plainte civile auprès de l'éleveur dans les 6 premiers mois après l'acquisition et demander une compensation. La loi du consommateur est basée sur des critères européens et donne au propriétaire la possibilité de débiter un procès. L'éleveur doit prouver qu'il n'est pas responsable du « défaut de conformité » et que celui-ci n'existait pas au moment de la vente. Les procès civils peuvent être très contraignants. La décision d'un juge n'est pas toujours corrélée avec les connaissances vétérinaires. Au delà des 6 mois et jusqu'à 2 ans après l'acquisition, c'est l'acheteur qui doit prouver qu'il n'est pas responsable et que le « défaut » existait au moment de la vente. Par contre, la législation publique peut protéger les éleveurs et les clubs de races canines, de l'élevage des chiens avec des maladies.

La législation actuelle apporte une aide de recours aux propriétaires, mais pourrait être améliorée pour que les règles soient en adéquation avec les besoins réels. Ainsi quelques questions restent en suspens :

- L'animal de compagnie toujours considéré comme un objet par la Loi Civile ?
- Comment simplifier les poursuites juridiques aux éleveurs ?
- Quel est le rôle des clubs de race canine ?
- Les compagnies d'assurance VS le bien-être des animaux ?

James Yeates, du département de science vétérinaire, *University of Bristol* (Royaume-Uni), a exposé les aspects économiques et le bien-être animal en pratique vétérinaire, à travers le cas des problèmes génétiques.

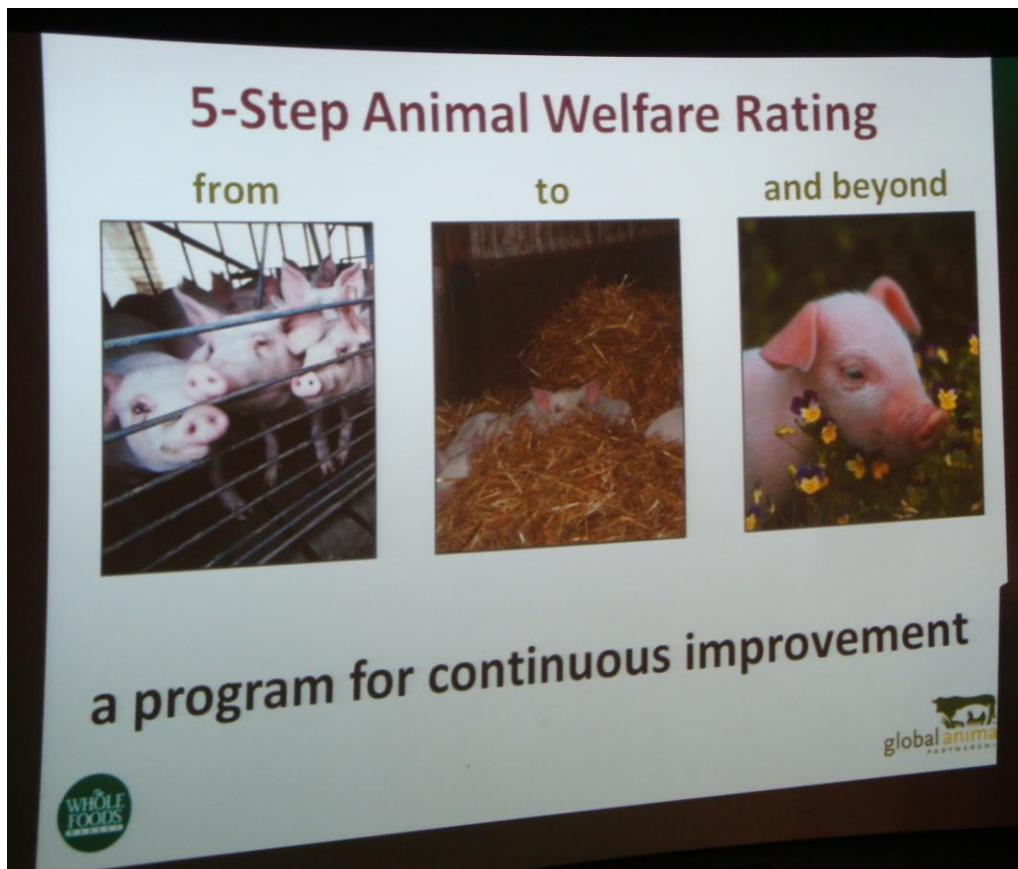
Les propriétaires d'animaux domestiques peuvent avoir une considération illimitée envers leurs animaux, sans s'apercevoir que leur bien-être n'est pas toujours optimal. Certains d'entre eux dépenseront de fortes sommes pour soigner leur animal, d'autres payeront des traitements inappropriés pour se donner bonne conscience, ou encore n'auront pas la possibilité de financer des traitements. Dans ce contexte, le cas des maladies génétiques est important.

Les motifs économiques peuvent mener à 3 problèmes potentiels :

- les animaux ne sont pas soignés avec le traitement requis à cause du coût financier,
- les animaux sont soignés avec un traitement non nécessaire mais profitable au vétérinaire,
- les animaux reçoivent un mauvais traitement par manque de temps ou un coût trop élevé.

Pour réduire cette barrière financière et permettre d'attribuer les meilleurs traitements aux animaux, le rôle des vétérinaires est primordial.

Identifier les clés déterminantes de la volonté des propriétaires de payer des traitements, permettrait aux vétérinaires d'aider les clients à prendre des décisions basées sur le bien-être de leur animal. Les compagnies d'assurance ont aussi une part de responsabilité, par exemple elles peuvent refuser de financer une césarienne ou un traitement contre une maladie génétique sans que l'animal ne soit stérilisé.



Références conseillées

Milne E 2007, The truth about cats and dogs. Book Guild Publishing, Brighton.

Njikam IN, Huault M, Pirson V and Detilleux J 2009, The influence of phylogenetic origin on the occurrence of brachycephalic airway obstruction syndrome in a large retrospective study. The International Journal of Applied Research in Veterinary Medicine 7: 138-143

Singleton WB 1962, Partial velum palatiectomy for relief of dyspnea in brachycephalic breeds. Journal of Small Animal Practice 3: 215-216

Torrez CV and Hunt GB 2006, Results of surgical correction of abnormalities associated with brachycephalic airway obstruction syndrome in dogs in Australia. Journal of Small Animal Practice 47: 150-154.

<http://www.ufaw.org.uk/>

<http://www.ufaw.org.uk/geneticwelfareproblems.php>